Mise à jour Gestion de la crise des abus dans le diocèse de Hearst-Moosonee



DIOCÈSE DE HEARST-MOOSONEE Mgr Pierre-Olivier Tremblay OMI ÉvÊQUE

> Sylvie Vallée Économe

Fondé en 1973, l'Inter-Par rejoint des gens dans plus de 30 communautés à travers le nord de l'Ontario Rév. Sébastien Groleau, éditeur

Rév. Benedictus Mulenga, Directeur des vocations religieuses et sacerdotales

Rév. Hervé Sauvé Vicaire épiscopal à la réconciliation Rév. Paul Awowole Vicaire épiscopal à la Baie James



diocesedehearst@gmail.com



www.hearstmoosonee.ca



Diocese Hearst Moosonee



pierreolivier.tremblay Diocese Hearst Moosonee





CP 1330, Hearst, ON PoL 1No

705-362-4903

Bonjour! Je vous écris aujourd'hui pour vous donner quelques nouvelles.

Depuis les derniers mois, je travaille avec des avocats à mettre sur pied un processus extra-judiciaire (PEJ) pour offrir aux survivants qui le veulent la possibilité de recevoir une compensation. Comme je l'expliquais au mois de juin au moment où j'annonçais ce processus, il ne s'agit pas du tout d'une manière de mettre un couvercle sur la situation, en imposant un règlement aux survivants et en voulant les faire taire. Au contraire! Je souhaite, par ce chemin, leur offrir une possibilité supplémentaire dans leur chemin vers un mieux-être.

Je me rends compte que la mise sur pied de ce PEJ demande beaucoup de temps et d'effort pour qu'il soit efficace, juste et le mieux possible pour les survivants. Je suis content de voir que nous avançons là-dedans et j'espère que nous pourrons faire une offre concrète prochainement aux survivants. Les spécialistes des abus nous le disent : l'argent n'est pas la principale chose que recherchent la plupart d'entre eux, mais la reconnaissance du mal qui leur a été fait et l'espoir que d'autres enfants ou d'autres personnes en situation de vulnérabilité ne vivent pas ce qu'ils ont vécu. De la part du diocèse, la compensation financière offerte aux survivants demeure un geste juste et nécessaire, même si, nous le savons, aucune somme d'argent ne peut vraiment compenser pour le mal subi.

Mona Comeau, avec le comité diocé-

sain pour un environnement sain travaille à la révision de notre protocole pour recevoir les plaintes. Je les remercie, elle et les membres du comité.

Je profite de ce moment pour vous le dire à nouveau : si vous avez été témoin ou victime d'un abus par un membre de l'Église, n'hésitez pas à le dénoncer, c'est important! Vous pouvez le faire à la police ou bien à ma déléguée, madame Comeau. Nous offrons un processus confidentiel, rigoureux, ou nous ferons tout ce qui doit être fait pour aider à la sécurité, la justice et la prévention. Vous pouvez rejoindre Mona au 705-362-4903 6 ou par courriel cceshm@outlook.com.

Merci de prier avec moi pour les survivants et leur famille, nos communautés.

*♣* Pierre-Olivier Tremblay omi

Seigneur notre Dieu, ton fils a connu le rejet, les outrages et les crachats, les blessures dans son corps et dans son être.

Qu'il soit le refuge et le gardien des personnes abusées et violentées.

Soit leur réconfort et appose un baume sur leurs blessures, non pour les effacer mais pour les cicatriser.

Que les abuseurs ne fassent à personne d'autre ce qu'ils ont fait à nos frères et sœurs.

Toi, le Prince de la paix intérieure reste auprès de ton peuple, surtout des personnes abusées et violentées.